

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sophie Drolet-Fontaine](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5c05062c480e0b2bea723afe>

Date d'obtention : 2024-10-04 18:51:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Recueillir la confiance du témoin ou de la victime, la personne qui vient nous mettre au courant de la situation. Lui expliquer le protocole SEXTO afin de rassurer rapidement le jeune.
2. Commencer à poser les questions de la grille d'évaluation pour mettre en contexte la situation et avoir un meilleur portrait de la nature des événements.
2. Vérifier s'il y a d'autres personnes témoins de la situation et si c'est le cas, remplir une grille d'évaluation afin chacun d'entre eux. Leur faire comprendre que tout ce processus est confidentiel. Confisquer les téléphones cellulaires en suivant la procédure.
3. Après les informations reçues, si je juge que c'est un acte impulsif : terminer la trousse sexto avec l'instigateur, confisquer son téléphone et appeler le service de police ensuite. Si je juge que c'est un acte malveillant : Rencontrer le jeune instigateur pour expliquer la situation sans faire la trousse sexto, confisquer son téléphone et faire appel au service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que s'il y a un refus de collaboration de la part des jeunes impliqués, nous appelons directement le service de police. Que des photos en maillots de bain doivent faire partie d'une trousse sexto quand même pour sensibiliser les jeunes, mais la situation sera traitée selon la politique de l'école. Dès qu'il y a des nouvelles informations sur une situation, nous n'hésitons pas à repartir une trousse sexto et même si la situation concerne un adulte à l'extérieur de l'école, nous faisons une trousse sexto pour le jeune impliqué. S'il y a récidive d'une situation avec le même jeune, nous appliquons la trousse Sexto. Et que je dois rencontrer la victime ainsi que tous les témoins nommés par elle (si c'est le cas) avant de juger si c'est un acte impulsif ou malveillant. Il faut aussi toujours rencontrer la personne qui rapporte les faits en premier, pas nécessairement la victime en premier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'une des étapes les plus délicates est assurément celle de remplir la grille d'évaluation avec la victime. Lors d'un acte malveillant ou même impulsif, il est possible que cette étape soit assez difficile pour la/le jeune devant nous à qui nous devons poser les questions. Il faut prendre le temps de rassurer et de démontrer que c'est pour le bien de la personne. Mais nous rentrons quand même dans un sujet intime et délicat. L'autre étape qui me fait hésiter à savoir quelle étape est la plus délicate, c'est quand nous déterminons que c'est un acte impulsif et qu'il faut informer les parents de la victime, de l'instigateur et des autres personnes impliquées. C'est souvent une situation délicate d'annoncer que les jeunes font parties d'une situation de partage de photos/vidéos et que c'est de la pornographie juvénile. Je pense qu'il faut être extrêmement dans l'écoute et dans la bienveillance afin de rassurer les parents sur le processus qui suit et leur donner les informations nécessaires afin de s'outiller dans cette situation.